

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

# DIPLOME PROFESSIONNEL D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Vu le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié;

Le diplôme professionnel d'Auxiliaire de puériculture est accordé à

M. VANDORME Roselyne, Renée, Hélène

né(e) le 5 avril 1974, à ROSNY/SOUS/BOIS (93)

Fait à BOBIGNY, le 27 Février 19 98

N° 93-98-006

P/Le Préfet du département de la Seine Saint Denis

